

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 3

Artikel: Les coûts de la sécurité "sur étagère"
Autor: Wasserfallen, Antoine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

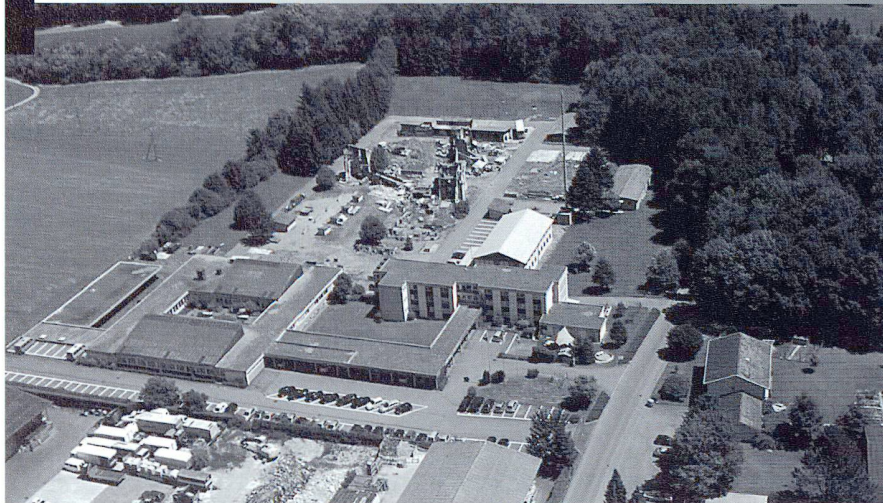
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Centre d'instruction de la Protection civile à Sempach LU.

Les coûts de la sécurité « sur étagère »

Prof. Dr Antoine Wasserfallen

Architecte EPFL SIA, professeur de *Facility Management* à l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL)

L'industrie de l'hôtellerie est confrontée à de nouvelles menaces. Les concepts de sécurité ne peuvent plus être gérés de manière *ad hoc*, mais de manière flexible, modulaire et évolutive. En juin dernier, à Paris, des experts de l'IPCC¹ ont affirmé que les importantes transformations du climat représentent aujourd'hui peut-être le changement le plus dangereux rencontré par l'humanité depuis trois millions d'années. Sur un autre plan, la protection civile des cantons de Vaud et Valais présente les cartes qu'un Tsunami n'est pas impossible dans le lac Léman (attention : le risque n'est calculé que par barrage). Ceci pourrait se produire si les barrages valaisans lâchent ou en cas de chute de la carrière de la Meillerie dans le lac, suite par exemple à un tremblement de terre. Il faut s'entraîner à imaginer à l'imprévisible. Ces risques nous permettent de familiariser nos étudiants à élaborer des plans de nécessité pour les hôtels.

Inventorier les risques

La sécurité n'est pas le monopole de l'Etat. L'hôtellerie et, plus généralement, l'économie privée, peuvent être confrontés à de telles menaces que nous pouvons citer dans l'ordre des priorités: corridors et accès sécurisés, équipement et infrastructure de sécurité, produits chimiques (nettoyage, cuisines, piscines), interruptions et pannes, catastrophes naturelles, changements du climat, tremblements de terre, inondations, sécheresse, tempêtes de vent, pollution, incendie, vols, attaques terroristes ou prises d'otages. Comment un directeur d'hôtel ou un chef d'entreprise peuvent-ils faire face à ces menaces ?

La méthode du « *containment* »

Définir les limites, l'état actuel et les objectifs (IST/SOLL) permet d'établir un concept en trois étapes. D'abord, il s'agit de déterminer ce qui peut représenter une menace ; ensuite, les moyens techniques ou humains avec lesquels on peut agir. Le choix est alors réalisé en comparant les

coûts d'investissement (*capex*) et les coûts d'exploitation (*opex*). La sécurité est, dans ce cas, le « service » produit. Cette méthode, adaptée du rythme de conduite de la Protection civile (PCi), permet à des cadres peu expérimentés de gérer des situations complexes. Un hôtel est comparable en de nombreux points à un secteur de la protection civile, comprenant plusieurs milliers de civils. Ainsi, la question du maintien des conditions existentielles doit être adressée de manière comparable. Le secteur privé peut bénéficier de transferts de technologies et de procédures de la PCi. La méthode du *containment* est une matrice d'identification des risques. Trois types de réponses à des risques peuvent être employées :

- le partitionnement - disperser le risque ;
- technologie - où des solutions techniques permettent de réduire le risque ;
- cellules - où des experts peuvent réduire le risque.

Hédonisme

Les hôtels 4 et 5 étoiles devront rechercher les catégories de sécurité supérieures. Des calculs et des évaluations permettent d'estimer les coûts et d'établir des budgets. Ainsi, les coûts de sécurité peuvent être situés entre 0,5 et 1 % des coûts totaux d'un immeuble. Cette estimation est en cohérence avec les chiffres utilisés par des agences de sécurité privées en Suisse : Securitas et Protectas, tous deux consultés. Remarquons que fort peu d'établissements disposent d'un tel budget. Jusqu'à quand ?

Remarque

Globalement, la sécurité est une demande sociale pour une intervention en temps réel en cas de besoin. En moyenne, dans le canton de Vaud, on estime que deux agents de police sont nécessaires pour chaque 1000 citoyens. Ces besoins peuvent être remplis par l'Etat, par des agences publiques et de plus en plus par des agences

¹ Intergovernmental Panel on Climate Change – www.ipcc.ch.

privées de sécurité². La tendance générale à la réduction des coûts mène à une réduction des premiers (ressources régionales) au profit du secteur privé, parfois limités par l'intervention des municipalités.

Matrice de la sécurité (agents pour 1000 habitants)

Total: 2	Régional: Gendarmerie	Local: Police	Sécurité privée
Minimum:	0.9	0.4	0.7
Maximum:	1.1	0.7	0.2
Exemple: Moudon, 4 600 habitants			

Source: Antoine Wasserfallen, Conseiller municipal chargé de la sécurité, Moudon.

Cet équilibre est possible car les coûts sont partagés entre trois niveaux administratifs. L'expérience démontre que la mise en commun de ressources d'un ou de deux secteurs peuvent fournir des prestations à des coûts marginaux : 2 à 4 francs par minute de service, équipement et véhicules inclus !

Conclusion

Le service et la sécurité sont des produits vendus en tant que standards de confort par l'industrie hôtelière. Les niveaux sont définis dans le domaine du *Facility management*. Ces produits ont des coûts directs et indirects. A l'avenir, avec l'accroissement des demandes de sûreté et de sécurité, ces coûts deviendront de plus en plus importants. Ils peuvent devenir un argument de vente et doivent donc être traités comme un atout dans la compétition pour des clients et des consommateurs.

A.W.

Nouvelles brèves

EURO 08

Le 8 avril 2008, une séance technique du Service sanitaire coordonné (SSC) a eu lieu à Soleure. Plus de 160 personnes ont participé à cette séance. Elles ont été informées de l'état actuel des préparatifs et des mesures à prendre dans le domaine de la prévention non policière des dangers lors de l'EURO 08.

Plus de 160 spécialistes des cantons, des hôpitaux pour cas aigus, des organisations privées et de l'armée ainsi que des organes fédéraux ont pris part à la séance technique du SSC dans le but de s'informer de l'état des préparatifs et des mesures à prendre dans le domaine de la prévention non policière des dangers lors de l'EURO 08. Les cadres supérieurs et les experts techniques suisses et étrangers ont transmis aux participants, par le biais d'exposés, d'importantes informations et des principes concernant leur propre domaine d'activité.

La manifestation a eu pour objectif de démontrer aux participants l'utilisation et la durabilité de concepts et de mesures qui vont, à l'échelon de la Confédération et en ce moment, au-delà du cadre de l'EURO 08 et qui sont déjà réalisés en partie à l'échelon du canton. Il s'agit en particulier:

- du concept d'hospitalisation de l'EURO 08 en Suisse
- des recommandations « Décontamination NBC de personnes pour hôpitaux pour cas aigus et hôpitaux de décontamination »
- du raccordement à l'échelle nationale de tous les hôpitaux pour cas aigus au système d'information et d'intervention (SII-SSC)

Dans le cadre de l'EURO 08, les concepts sanitaires des villes hôtes de Bâle et de Zurich ont en outre été présentés ainsi que le concept sanitaire du canton de Berne et le service sanitaire dans le domaine Public Viewing à l'exemple de la ville de Berne. Les exposés des conférenciers venus d'Autriche et d'Allemagne touchant à la planification de la mise en alerte des hôpitaux et des soins médicaux précliniques ont constitué les moments forts de la séance.

Le mandataire du Conseil fédéral pour le SSC, Dr. méd. Gianpiero A. Lupi, a présenté ses attentes concernant la mission du groupe de coordination sanitaire (SANKO) dans le cadre de l'UEFA EURO 08. La collaboration avec le SANKO et au sein de ce dernier pourra être testée, pour la première fois et lors d'un engagement en temps réel, dans le cadre de l'UEFA EURO 08.

Grâce à la collaboration de nombreux spécialistes issus de certains cantons et d'organes fédéraux et sous l'égide du Bureau du SSC, on est parvenu à réaliser des mesures notamment dans le domaine de la décontamination NBC de personnes qui exerceront également leurs effets durables au-delà de l'UEFA EURO 08 et qui auront comblé une lacune qui existe depuis un certain temps déjà. Le mandataire du Conseil fédéral pour le SSC est convaincu de pouvoir contribuer à la réussite de l'EURO 08 avec ces mesures et grâce au raccordement à l'échelle nationale de tous les hôpitaux pour cas aigus au système d'intervention et d'information (SII-SSC).

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=18181>

² Discussions de l'auteur avec la Gendarmerie vaudoise. L'auteur est également conseiller municipal chargé de la sécurité de la ville de Moudon.